

Le "transfèrement" de Paul Rusesabagina demandé par sa famille

Colette Braeckman

Le Soir Blog, 22 février 2021

Le héros du film « Hôtel Rwanda » était arrivé à Kigali « à l'insu de son plein gré »

La famille de Paul Rusesabagina, ancien gérant de l'hôtel des Mille Collines et héros du film Hôtel Rwanda, comparaît cette semaine devant ses juges à Kigali, accusé de financement de groupes armés et de soutien à des opérations terroristes. Visé par neuf charges distinctes, il risque une peine de réclusion criminelle à perpétuité.

Dans une conférence de presse à Bruxelles, son avocat Me Vincent Leurquin a rappelé qu'il n'avait pas été autorisé à se rendre à Kigali pour assister son client tandis que la famille du détenu a expliqué que ce dernier ne recevait pas les médicaments qui lui étaient envoyés et elle a comparé sa situation à celle du chanteur Kizito Mihigo, dont le corps avait été découvert voici un an dans la cellule d'un commissariat de police. Me Leurquin rappelle aussi que M. Ruse-

sabagina, qui a des affaires en Europe et aux Etats Unis, a obtenu la nationalité belge. Or celle-ci est exclusive et M. Rusesabagina, qui a donc perdu sa nationalité rwandaise devrait, estime l'avocat, avoir droit à l'assistance consulaire de son pays d'adoption et être extradé afin de pouvoir être jugé en Belgique.

Comme l'avait été en son temps le père Guy Theunis, un religieux belge arrêté et jugé au Rwanda puis extradé mais qui ne purgea jamais de peine au départ de la Belgique, d'autant moins qu'il n'avait jamais encouragé aucune action violente.

Rappelons que les circonstances dans lesquelles M. Rusesabagina s'est retrouvé à Kigali sont dignes d'un film de James Bond : il a été piégé par un pasteur d'origine burundaise, Constantin Niyomwungere, détenteur lui aussi de la nationalité belge et à la tête d'une église dont les ramifications s'étendent au Bu-

rundi, au Rwanda, en Tanzanie et en RDC. En Belgique, les deux hommes sont entrés en relation et, selon le pasteur Niyomwungere, son interlocuteur, mis en confiance, lui aurait confié le véritable visage de son engagement : ayant fondé un parti politique, le Mouvement rwandais pour un changement démocratique, l'ancien directeur d'hôtel soutenait aussi un groupe armé, le FNL (Forces de libération nationales) menant des attaques contre le Rwanda depuis le Burundi et le Sud Kivu.

Ce qu'ignorait le héros d'« Hôtel Rwanda » c'est qu'entretemps l'homme de Dieu avait été « retourné » par les services de renseignements rwandais, qui, avec le soutien de leurs homologues belges, poursuivaient leurs investigations sur les activités de Rusesabagina en Europe et en Afrique. Ces recherches sur les groupes terroristes dans la région des Grands Lacs bénéficient aussi du soutien des Américains.

Selon un récit confié à Jeune Afrique, le pasteur, lors de l'un de ses séjours au Rwanda, aurait été interrogé durant cinq jours par les enquêteurs du Rwanda Investigation Bureau (RIB) qui lui auraient finalement demandé de maintenir ses contacts avec la « cible ».

Quelques mois plus tard, il fut question d'un voyage au Burundi. La famille de Paul Rusesabagina assure

que ce dernier avait été invité par le pasteur pour « parler dans les églises » tandis que ce dernier soutient que l'invitation est venue de l'homme d'affaires.

Selon d'autres sources, Paul Rusesabagina ne souhaitait pas se rendre au Burundi pour prêcher ou rencontrer des membres de son parti mais surtout pour se trouver à proximité du Rwanda au cas où le président Kagame, qu'il croyait gravement malade, serait venu à disparaître.

Toujours est-il que le 27 août 2020, Rusesabagina arrive à Dubaï en provenance de Dallas via Chicago. Épuisé par le voyage, il fait confiance au « bishop » qui l'accueille puis l'amène, après un bref repos à l'hôtel, vers un aéroport secondaire où un Challenger 605 de la compagnie Gainjet est prêt à décoller. Les deux passagers disposant d'un passeport belge, les formalités sont rapides et à peine installé dans l'avion, Rusesabagina s'endort en confiance et ne se réveillera qu'à l'atterrissage. Il croit être arrivé à Bujumbura mais en réalité, il débarque à Kigali où l'attendent les services du bureau d'investigation. « Une procédure illégale » tempête Me Leurquin, qui demande un « transfèrement » de son client vers la Belgique, afin de lui assurer un procès équitable et des soins médicaux appropriés.